

L'EXPRESSO

Vol. 24, no 6, le 3 décembre 2019

Ne jamais les oublier

seecm.org

Il y a 30 ans, la pire tuerie en milieu scolaire de l'histoire du Québec a eu lieu. Le 6 décembre 1989, un homme armé d'un fusil semi-automatique a tué 14 jeunes femmes à l'École polytechnique de Montréal. Dix autres femmes et quatre hommes furent aussi blessé.e.s. Il sépara les hommes et les femmes et avant d'ouvrir le feu sur elles, il leur a dit: « Vous êtes une gang de féministes. J'haïs les féministes. ». Il s'est ensuite suicidé¹. **Ce féminicide restera à jamais gravé dans nos mémoires. Elles sont mortes parce qu'elles étaient des femmes.**

L'Observatoire canadien du féminicide² pour la justice et la responsabilisation définit le féminicide comme étant «le meurtre de femmes et de filles, principalement par des hommes, mais sans se limiter à ces derniers». En 2018, il y a eu 148 meurtres de femmes au Canada. 90% des accusés sont des hommes et dans une grande proportion des autres cas, il n'y a toujours pas eu d'accusation déposée. Les femmes et les filles autochtones ne représentent que 5 % de la population canadienne, mais forment pourtant 36% des victimes. Les études de cet observatoire montrent aussi que la majorité des femmes ou filles tuées le sont par un conjoint, un ex-conjoint ou un proche. Selon l'Organisation des Nations unies (ONU), il y a eu au moins 87 000 meurtres intentionnels de femmes et de filles dans le monde en 2017³. Plusieurs pays ont renforcé leurs lois pour mieux protéger les femmes et les filles, mais tant de travail reste à faire. Le *Conseil du statut de la femme du Québec* nous invite à 12 jours d'action du 25 novembre au 6 décembre. Ces journées permettront de faire de la sensibilisation aux violences faites aux femmes à travers le monde⁴.



source ONU

Venez vous recueillir à l'occasion de la **Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes** ce vendredi 6 décembre à 13h15 au carillon de la Place Claude-Léveillée en face du Collège, près de l'Université de Montréal à Laval. Un kiosque d'information sera aussi présent dans

l'agora entre 11h et 13h avant la commémoration. Souvenons-nous de Geneviève Bergeron, d'Hélène Colga, de Nathalie Croteau, de Barbara Daigneault, d'Anne-Marie Edward, de Maud Haviernick, de Maryse Laganière, de Maryse Leclair, d'Anne-Marie Lemay, de Sonia Pelletier, de Michèle Richard, d'Annie St-Arneault, d'Annie Turcotte et de Barbara Klucznik-Widajewicz⁵.

La lutte se poursuit pour que la violence basée sur le sexe cesse et qu'un féminicide tel celui de l'École Polytechnique ne se reproduise jamais.

JOURNÉE NATIONALE DE COMMÉMORATION ET D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

La TCLCF et la TCVCASL vous invitent à la commémoration du 30e anniversaire de la tuerie misogyne de l'École polytechnique qui rendra hommage aux 14 femmes victimes et dénoncera, plus largement, les violences faites aux femmes.

6 DÉCEMBRE 2019 | 13H15

AU CARILLON DE LA PLACE CLAUDE-LÉVEILLÉE
 Aux abords du campus de l'UdeM à Laval
 1707, rue Jacques-Tétreault

1 http://archives.radio-canada.ca/societe/criminalite_justice/dossiers/382/
 2 <https://www.femicideincanada.ca/fr>
 3 https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/GSH2018/GSH18_Gender-related_killing_of_women_and_girls.pdf
 4 <https://www.csf.gouv.qc.ca/mouvement-des-femmes/journees-action-contre-violence-aux-femmes/>
 5 <https://cfc-swc.gc.ca/commemoration/vaw-vff/remembrance-commemoration-fr.html>

Travaux en cours

COUP D'OEIL SUR ...

Le conseil central du Montréal métropolitain (CCMM)

La prochaine réunion du CCMM aura lieu le 4 décembre à 18h30. Il y sera entre autres amené une question de privilège « au sujet de problèmes importants qui minent le processus de révision de programme dans les cégeps et menacent la qualité de la formation technique [...] ». Le but de la démarche étant « d'appuyer les professeur.e.s du collégial afin que leur expertise soit mise de l'avant dans les processus de révision. »

COUP D'OEIL SUR ...

Le comité d'action et de concertation en environnement (CACE)

Nous avons appris, lors de la réunion du CACE du 30 octobre, que les recommandations du CACE appuyées en assemblée générale au mois d'octobre ont été portées au comité de Direction du 22 octobre. Des membres du comité travaillent actuellement au diagnostic des émissions de gaz à effet de serre du collège. Pour ce qui est de la mobilisation entourant la journée de « Planète en grève » le 27 septembre, le café citoyen organisé par le CACE en matinée a attiré 111 participants. La communauté montmorencienne a aussi assuré une exceptionnelle présence lors de la manifestation à Montréal. Le CACE va organiser une semaine du développement durable en avril afin de prioriser les actions concrètes en environnement découlant de cette mobilisation. Les travaux de sensibilisation et de mise en place d'actions concrètes se poursuivent.

COUP D'OEIL SUR ...

La commission des études (CÉ)

Lors de la CÉ du 23 octobre, la Direction des études a accepté notre demande d'envoyer les documents de la CÉ dans les départements afin que les professeur.e.s soient informés des travaux en cours dans cette importante instance du Collège.

La CÉ a appuyé l'avis du Comité programme de Sciences humaines concernant la révision du programme. Nous en avons profité pour déposer la proposition adoptée en AG sur l'importance de considérer les impacts sur les emplois.

La CÉ a aussi adopté une proposition demandant au Ministère de l'éducation (MEES) un moratoire sur la fermeture des programmes de Technique de bureautique (412.A0), de Techniques de comptabilité de gestion (410.B0) et Techniques de gestion de commerce (410.D0) afin d'effectuer des analyses plus poussées.

D'autres sujets ont aussi été traités. Pour plus d'informations, consultez votre représentant.e de secteur et lisez le procès-verbal qui vous sera envoyé avant la prochaine réunion.

COUP D'OEIL SUR ...

Le comité des relations de travail (CRT)

Le CRT du 31 octobre a traité principalement du bilan d'utilisation des ressources de la dernière année et de la mise à jour des estimations d'hiver. Les techniques de calcul de l'ancienneté ont aussi été abordées. L'ensemble de ces discussions ont permis de souligner l'importance des documents produits par la partie patronale ou demandés par la partie syndicale, mais du chemin reste à faire. Une liste de quelques permanences supplémentaires a aussi été présentée. Félicitations à tous les nouveaux permanents!

S'UNIR. AGIR. GAGNER. 

<https://app.secteurpublic.quebec>

Rapport de l'ISQ

Un important retard de rémunération qui perdure

28 novembre 2019

Avec des surplus budgétaires historiques en poche, le gouvernement doit profiter de la négociation 2020 pour revaloriser les emplois du secteur public.

La CSN, qui représente plus de 150 000 travailleuses et travailleurs des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux ainsi que des organismes gouvernementaux, est exaspérée de constater que le travail dans le secteur public n'est toujours pas reconnu à sa juste valeur, une situation qui perdure depuis de nombreuses années. La centrale syndicale est très préoccupée par les données du rapport 2019 de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Les résultats de l'enquête annuelle publiée ce matin révèlent que la rémunération globale des employé-es de l'État – qui inclut le salaire, le régime de retraite et les autres avantages sociaux – accuse un retard de 6,2 % par rapport à l'ensemble des salariés québécois.

« Nous ne sommes malheureusement pas surpris, mais nous sommes inquiets. Avec des conditions de travail qui se sont gravement détériorées

au cours des dernières années, les chiffres qui nous sont dévoilés aujourd'hui, à savoir que le retard de rémunération perdure et que celles et ceux qui travaillent dans les services publics ont des salaires de 13,2 % inférieurs aux autres salarié-es du Québec, n'ont rien pour nous rassurer. Si rien n'est fait pour remédier à la situation, la crise dans les réseaux publics continuera de s'aggraver », affirme Caroline Senneville, vice-présidente de la CSN.

Les données du rapport de l'ISQ confirment qu'un important redressement s'impose pour que les emplois dans les réseaux publics redeviennent attractifs. Dans le contexte actuel de rareté de la main-d'œuvre au Québec, la CSN considère que le retard de rémunération des travailleuses et des travailleurs des services publics est particulièrement préoccupant. « On manque déjà de monde dans tous les secteurs, alors que les besoins de la population augmentent. Ce manque de personnel dans les établissements se traduit plus souvent qu'autrement par une surcharge de travail pour celles et ceux qui sont toujours en poste. Ces travailleuses et ces travailleurs ne suffisent plus à la tâche et, trop souvent, ils en tombent malades, ce qui accentue d'autant plus le manque de personnel. C'est un cercle vicieux qu'il faut absolument briser », ajoute Mme Senneville.

La CSN rappelle qu'elle a déposé, le 30 octobre dernier, ses revendications en vue de la prochaine négociation du secteur public. « Avec le rapport qui nous est livré aujourd'hui, nous constatons que notre évaluation des besoins est juste. Une augmentation de 3 \$ l'heure la première année permettrait de donner un premier coup de barre nécessaire afin que le secteur public ne soit plus à la traîne des secteurs d'emploi au Québec. »

Après avoir entendu le premier ministre Legault s'exprimer sur ses éventuelles offres aux employé-es de l'État, la CSN dit maintenant espérer que le gouvernement prenne en considération les dernières données de l'ISQ. « M. Legault a lancé à quelques reprises que les augmentations de salaire de celles et ceux qui se dévouent au quotidien pour offrir les services à la population devraient se limiter à l'inflation. Nous avons la confirmation aujourd'hui que ce n'est pas suffisant. Avec des surplus budgétaires historiques en poche, le gouvernement doit profiter de la négociation 2020 pour revaloriser les emplois du secteur public. C'est seulement de cette façon que nous pourrions nous assurer d'être en mesure d'offrir aux Québécoises et aux Québécois les services auxquels ils ont droit », conclut Caroline Senneville.

À VOS AGENDAS :

Party de Noël syndical : vendredi 6 décembre à la salle multi

1^{er} AG de l'hiver 2020 : mardi 28 janvier